

*Pourquoi et comment dire **NON** à la centrale biomasse de Gardanne*



« Notre civilisation est une machine qui convertit la nature en déchets »
Arthur Keller, spécialiste des risques systémiques

Quelques nouvelles des Bouches-du-Rhône, le département français le plus ensoleillé, et également l'un des plus venteux (idéal pour le solaire et l'éolien).

Depuis janvier 2025, la plus grande centrale biomasse de France (ça consiste ici à brûler du bois pour produire de l'électricité) a redémarré à Gardanne. Ce redémarrage, annoncé en novembre dernier par la ministre de l'énergie, Olga Givernet, se fait sans prendre en compte la décision du Conseil d'État qui a annulé en mars 2023 l'autorisation d'exploitation.

En novembre 2023, le Tribunal administratif de Marseille a conditionné une éventuelle réouverture à la production d'une nouvelle étude des impacts environnementaux, et a imposé la tenue d'une enquête publique sous 12 mois.

Mais une fois encore, l'État passe en force, et autorise un redémarrage prématué. De plus, il signe avec l'exploitant (GazelÉnergie, appartenant au milliardaire tchèque D. Kretinsky) un contrat de rachat d'électricité de **800 millions € d'argent public sur 8 ans**, soit 100 millions € par an !

*Pourquoi et comment dire **NON** à la centrale biomasse de Gardanne*



« Notre civilisation est une machine qui convertit la nature en déchets »
Arthur Keller, spécialiste des risques systémiques

Quelques nouvelles des Bouches-du-Rhône, le département français le plus ensoleillé, et également l'un des plus venteux (idéal pour le solaire et l'éolien).

Depuis janvier 2025, la plus grande centrale biomasse de France (ça consiste ici à brûler du bois pour produire de l'électricité) a redémarré à Gardanne. Ce redémarrage, annoncé en novembre dernier par la ministre de l'énergie, Olga Givernet, se fait sans prendre en compte la décision du Conseil d'État qui a annulé en mars 2023 l'autorisation d'exploitation.

En novembre 2023, le Tribunal administratif de Marseille a conditionné une éventuelle réouverture à la production d'une nouvelle étude des impacts environnementaux, et a imposé la tenue d'une enquête publique sous 12 mois.

Mais une fois encore, l'État passe en force, et autorise un redémarrage prématué. De plus, il signe avec l'exploitant (GazelÉnergie, appartenant au milliardaire tchèque D. Kretinsky) un contrat de rachat d'électricité de **800 millions € d'argent public sur 8 ans**, soit 100 millions € par an !

Le nouveau plan d'approvisionnement de la centrale prévoit que 27 % du bois sera importé (majoritairement du Brésil) et plus de 60% doit provenir de 324 communes, sur **16 départements du sud de la France**, situés dans un rayon de 250 kms autour de la centrale. **Le Gard est le département le plus touché avec 84 communes.** Ces prélèvements viendront s'ajouter à ceux déjà existants (papeteries, chaufferies bois ..)

Comme rien n'est prévu pour récupérer la chaleur produite, **le rendement énergétique de cette centrale est inférieur à 30 %.** Elle déforeste et brûle du bois pour presque rien ! C'est une aberration à tous points de vue: écologique, énergétique, financier, et démocratique.



Stockage du bois à la centrale biomasse de Gardanne

L'enquête publique a lieu maintenant, du 5 mai au 6 juin (alors que la centrale tourne déjà depuis 4 mois!). Il est essentiel que cette menace génère une participation massive. Tout le monde peut participer.

Une réunion publique a lieu à Alès mardi 20 mai à 18h à la Maison de Projet, 29 rue Sully Prudhomme. **Soyons-y très nombreux**
Pour participer, vous pouvez répondre directement
- par internet <https://www.registre-numerique.fr/enquete-publique-centrale-de-provence>
- par courrier : M. Chevereau, Mairie, Allée des Platanes, 13590 Meyreuil

Merci de partager cette info autour de vous au plus vite!

Amis de la Terre Pays Viganais, Les Attac du Gard, Eaux à Gué/BNM30, Fédération Associations Cévenoles Environnement Nature, St Hilaire Durable, Soulèvements de la Terre Nîmes, Terres Vivantes en Cévennes,

Le nouveau plan d'approvisionnement de la centrale prévoit que 27 % du bois sera importé (majoritairement du Brésil) et plus de 60% doit provenir de 324 communes, sur **16 départements du sud de la France**, situés dans un rayon de 250 kms autour de la centrale. **Le Gard est le département le plus touché avec 84 communes.** Ces prélèvements viendront s'ajouter à ceux déjà existants (papeteries, chaufferies bois ..)

Comme rien n'est prévu pour récupérer la chaleur produite, **le rendement énergétique de cette centrale est inférieur à 30 %.** Elle déforeste et brûle du bois pour presque rien ! C'est une aberration à tous points de vue: écologique, énergétique, financier, et démocratique.



Stockage du bois à la centrale biomasse de Gardanne

L'enquête publique a lieu maintenant, du 5 mai au 6 juin (alors que la centrale tourne déjà depuis 4 mois!). Il est essentiel que cette menace génère une participation massive. Tout le monde peut participer.

Une réunion publique a lieu à Alès mardi 20 mai à 18h à la Maison de Projet, 29 rue Sully Prudhomme. **Soyons-y très nombreux**
Pour participer, vous pouvez répondre directement
- par internet <https://www.registre-numerique.fr/enquete-publique-centrale-de-provence>
- par courrier : M. Chevereau, Mairie, Allée des Platanes, 13590 Meyreuil

Merci de partager cette info autour de vous au plus vite!

Amis de la Terre Pays Viganais, Les Attac du Gard, Eaux à Gué/BNM30, Fédération Associations Cévenoles Environnement Nature, St Hilaire Durable, Soulèvements de la Terre Nîmes, Terres Vivantes en Cévennes,